

Séance ordinaire du 3 juillet 2015**ORDRE DU JOUR****1. CONSEIL**

Moment de réflexion

Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

1.1 Adoption de l'ordre du jour.

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2015.

1.3 Autorisation de rembourser le souper à madame Louise Houle Richard pour le tournoi de golf Le Monarque du 19 juin.

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

2.1 Adoption de la liste des chèques, des prélèvements du mois de juin 2015 et des salaires pour la période du 24 mai au 20 juin 2015.

2.2 Dépôt des rapports administratifs.

2.3 Dépôt de la correspondance.

2.3.1 Autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer des démarches pour l'obtention d'un prix d'achat pour l'immeuble matricule 1684-85-6595.

2.3.2 Don à la 18^e édition du tournoi de golf de la Fondation de la réussite éducative le 21 août.

2.4 Dépôt des indicateurs de gestion 2014.

3. GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

3.1 Dépôt des états financiers au 25 juin 2015.

3.2 Autorisation d'embaucher du personnel pour la tenue des registres.

4. COMMUNICATIONS

4.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

5. INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS.

5.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

6. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

6.1 Autorisation de vendre des véhicules de la municipalité.

6.2 Autorisation d'installer un dos d'âne sur la rue de la Pinède.

6.3 Autorisation d'achat d'un conteneur à l'écocentre.

6.4 Demande de réfection/entretien au pont entre le lac Simon et Barrière/MTQ.

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 7.1 Dérogation mineure numéro 120 pour la construction d'un bâtiment principal sur le lot 29-6 du rang 2 à Lac-Simon, dans la zone 34-H.

8. COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- 8.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

9. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE

- 9.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

10. ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

- 10.1 Suivi de la semaine de la culture et des bibliothèques.

11. POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

- 11.1 Suivi de l'état des travaux.

12. DIVERS

- 12.1 Comité des lacs Croche et Blais.

- 12.2 Villages nourriciers.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

PROCÈS-VERBAL**1**

Session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **3 juillet 2015 à 20 heures** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Louise Houle Richard	Gilles Robillard	
Chantal Crête	Michel Lavigne	Jean-François David

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Maillé.

Monsieur Jocelyn Robinson, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Odette Hébert a motivé son absence.

Environ 22 personnes assistent à l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Jacques Maillé souhaite la bienvenue aux membres présents.

1.1

204-07-2015

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté et modifié;
Ajout au point 12.2 Villages nourriciers.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

1.2

205-07-2015

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2015.

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2015.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

1.3

206-07-2015

Autorisation de rembourser le souper à madame Louise Houle Richard pour le tournoi de golf Le Monarque du 19 juin.

CONSIDÉRANT la demande de madame Louise Houle Richard;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise le déboursé de 45 \$ pour le souper du tournoi de golf Le Monarque du 19 juin dernier à madame Louise Houle Richard;

ET QUE ce montant soit imputé au compte budgétaire 02-11001310.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

2.1

207-07-2015

Adoption de la liste des chèques, des prélèvements du mois de juin 2015 et des salaires pour la période du 24 mai au 20 juin 2015.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour lesdites périodes;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE la liste des chèques telle que déposée auprès des membres du conseil pour le mois de juin totalisant la somme de **418 598,43 \$** portant les numéros de chèques **11665 à 11796** soit adoptée;

QUE la liste des prélèvements totalisant la somme de **85 047,44 \$** soit adoptée pour un montant total de **503 645,87 \$**;

ET QUE la liste des salaires des employés pour la période du 24 mai au 20 juin soit adoptée pour un montant total de **96 503,65 \$**;

QUE les salaires des élus du mois de juin 2015 soient adoptés pour un montant de **7 442,67 \$**.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Engagements de crédits.

Conformément aux dispositions du règlement numéro 412-2009, le directeur général et secrétaire-trésorier atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

Jocelyn Robinson
Directeur général et secrétaire-trésorier

2.2

Dépôt des rapports administratifs.

Le rapport mensuel du directeur général/secrétaire-trésorier du mois de juin ainsi que ceux des directeurs de services sont déposés aux membres du conseil pour analyse.

2.3

Dépôt de la correspondance.

Une liste de la correspondance du mois de juin reçue à la mairie est déposée aux membres du conseil pour analyse.

2.3.1

208-07-2015

Autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer des démarches pour l'obtention d'un prix d'achat pour l'immeuble matricule 1684-85-6595.

CONSIDÉRANT QUE la demande d'aide financière déposée dans le cadre du sous-volet 5.1 du programme « Réfection et construction des infrastructures municipales a été refusée en date du 18 juin 2015;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal envisage d'autres scénarios en regard d'un centre communautaire et des services municipaux;

CONSIDÉRANT QUE l'acquisition de l'immeuble portant le matricule 1684-85-6595 fait partie des scénarios envisagés;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise la direction générale à effectuer les démarches nécessaires pour l'obtention d'un prix d'achat pour l'immeuble portant le matricule 1684-85-6595 avant le conseil municipal du 7 août 2015.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

POUR = 4

CONTRE = 1

Adoptée à la majorité

c.c. Trésorerie

2.3.2

209-07-2015

Don à la 18e édition du tournoi de golf de la Fondation de la réussite éducative le 21 août.

CONSIDÉRANT la demande de participer au tournoi de golf de la Fondation de la réussite éducative le 21 août prochain;

CONSIDÉRANT QUE c'est un organisme qui tient à cœur aux membres du conseil municipal;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise un don de 100 \$ à la Fondation de la réussite éducative;

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-19000970.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

2.4

Dépôt des indicateurs de gestion 2014.

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le sommaire des indications de gestion de base 2014 conformément à la Loi. Les données sont disponibles sur le site internet de la municipalité.

GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

3.1

Dépôt des états financiers au 25 juin 2015.

Le directeur général et secrétaire-trésorier a déposé auprès des membres du conseil les états financiers pour l'exercice terminé le 25 juin 2015 tels requis par le code municipal.

210-07-2015

3.2**Autorisation d'embaucher du personnel pour la tenue des registres.**

CONSIDÉRANT QU'il y aura une tenue de signatures des registres pour les règlements de zonage et de lotissement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit embaucher du personnel pour une journée;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jocelyn Robinson, à embaucher les personnes nécessaires pour la tenue de signatures des registres;

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-14000-141.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

4.**COMMUNICATIONS****4.1**

Aucun dossier à l'ordre du jour.

5.**INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS****5.1**

Aucun dossier à l'ordre du jour.

6.**TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES****6.1**

211-07-2015

Autorisation de vendre des véhicules de la municipalité.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de se départir de certains véhicules non utilisés;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 130-04-2015 - Autorisation de vente de biens par appel d'offres; trois véhicules et différents équipements;

CONSIDÉRANT la publication dans le journal de la Petite-Nation de l'édition du 10 juin 2015;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions du 23 juin à 14 h;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu sept soumissions pour la vente des véhicules suivants :

- Dodge Dakota 2005, 4 X 4, 3.7 L, 171 831 kilomètres
- Dodge Dakota 1999, 2 X 4, 3.9 L, 211 712 kilomètres
- Dodge Néon 2004, 2.0 L, 100 799 kilomètres

CONSIDÉRANT le prix de chacun des soumissionnaires;

<u>Véhicules:</u>	<u>Prix</u>
Dodge Dakota 1999 (Luc Ménard)	800 \$
Dodge Dakota 1999 (Sylvain Hayes)	425 \$
Dodge Néon 2004 (Luc Ménard)	500 \$
Dodge Néon 2004 (Sylvain Hayes)	360 \$
Dodge Dakota 2005 (Sylvain Hayes)	1 120 \$
Dodge Dakota 2005 (Gilles Robillard)	501 \$
Dodge Dakota 2005 (Marcel Champagne)	500 \$

CONSIDÉRANT QU'IL y a une offre pour chacun des véhicules;

CONSIDÉRANT la plus haute soumission au montant de 800 \$ plus les taxes pour le Dodge Dakota 1999;

CONSIDÉRANT la plus haute soumission au montant de 500 \$ plus les taxes pour le Dodge Néon 2004;

CONSIDÉRANT la plus haute soumission au montant de 1 120 \$ plus les taxes pour le Dodge Dakota 2005;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE ce conseil autorise la vente des véhicules aux montants indiqués ci-dessus plus les taxes;

ET QUE le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Jocelyn Robinson soit mandaté à signer tous les documents pour permettre la vente desdits véhicules.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Luc Ménard

Monsieur Sylvain Hayes

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics

6.2

212-07-2015

Autorisation d'installer un dos d'âne sur la rue de la Pinède.

CONSIDÉRANT la demande d'installation d'un dos d'âne sur la rue de la Pinède près de l'entrée du camping de la Pinède;

CONSIDÉRANT QUE la circulation est plus dense durant la période estivale;

CONSIDÉRANT la visibilité et la vitesse sur ce tronçon;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise l'installation de dos d'âne par les employés des Travaux publics sur la rue de la Pinède;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-32001-725.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics

213-07-2015

6.3**Autorisation d'achat d'un conteneur à l'écocentre.**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'acquérir un conteneur à l'écocentre afin de se conformer aux exigences environnementales;

CONSIDÉRANT la disponibilité des fonds à la réserve financière de l'écocentre;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise une dépense de 5 347 \$ plus taxes pour l'achat d'un conteneur de 38 verges cubes chez Durabac;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 23-45210-725;

QU'UN transfert budgétaire de la réserve financière « Écocentre » soit effectué afin de rendre les crédits budgétaires disponibles.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics

214-07-2015

6.4**Demande de réfection/entretien au pont entre le lac Simon et Barrière/MTQ.**

CONSIDÉRANT QUE le pont des lacs Barrière et Simon est dans une condition déplorable;

CONSIDÉRANT que la direction territoriale de l'Outaouais du MTQ a la responsabilité de voir à un entretien adéquat;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'inquiète de la sécurité des utilisateurs (les automobilistes, les camionneurs, les cyclistes et les piétons);

CONSIDÉRANT QUE l'érosion vient affecter les piliers qui soutiennent ledit pont;

CONSIDÉRANT QUE l'érosion affecte aussi le passage utilisé par les navigateurs et met en péril leur sécurité;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil demande au MTQ d'intervenir dans le meilleur intérêt des utilisateurs;

ET QU'UN plan d'intervention soit déposé aux membres du conseil municipal pour analyse et qu'il serait primordial que ces travaux soient exécutés en période automnale et hivernale.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Monsieur Robert Poeti, ministre des Transports
 Monsieur Jacques Henry, directeur de Transports Québec
 Monsieur Alexandre Iracà, député de Papineau
 Madame Paulette Lalande, Préfet de la MRC de Papineau
 Monsieur Gilles Tremblay, président du comité de Transports MRC de Papineau
 Madame Stéphanie Vallée, députée de Gatineau et ministre responsable de l'Outaouais

7.**URBANISME ET ENVIRONNEMENT****7.1**

215-07-2015

Dérogation mineure numéro 120 pour la construction d'un bâtiment principal sur le lot 29-6 du rang 2 à Lac-Simon, dans la zone 34-H.

Consultation publique sur cette demande, le maire, monsieur Jacques Maillé demande aux personnes présentes s'ils veulent intervenir sur cette demande de dérogation mineure;

Personne n'est intervenu;

Décision du conseil;

CONSIDÉRANT la demande telle que présentée et la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme;

CONSIDÉRANT la publication de la demande dans le journal Petite-Nation ainsi qu'aux deux endroits désignés dans la municipalité par le conseil;

CONSIDÉRANT la tenue d'une consultation publique relative à la demande de dérogation mineure no 120;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil accorde la dérogation mineure numéro 120 pour la construction d'un bâtiment principal sur le **lot 29-6 du rang 2 à Lac-Simon**, dans la zone 34-H.

La dérogation demandée a pour but de permettre la construction d'un bâtiment principal dans la marge de recul riveraine face au lac. L'empiètement demandé est de 3.5 mètres. La norme pour l'implantation d'un bâtiment principal en marge d'une rive est de 4 mètres excédant de la limite extérieure de la rive du lac. Ce genre de dérogation contrevient à l'article 94 du règlement de zonage U-12.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie
 Service d'urbanisme
 Propriétaire du lot 29-6 du rang 2

8.**COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES****8.1**

Aucun dossier à l'ordre du jour.

9.
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE

9.1
Aucun dossier à l'ordre du jour.

10.
ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

10.1
Suivi de la semaine de la culture et des bibliothèques.

Madame Louise Houle Richard, conseillère, informe les citoyens des évènements qui auront lieu durant la semaine de la culture.

11.
POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

11.1
Suivi de l'état des travaux.

Monsieur Jean-François David, conseiller, donne un compte-rendu des travaux réalisés à ce jour.

12.
DIVERS

12.1
Comité des lacs Croche et Blais.

Monsieur Michel Lavigne, conseiller, donne un compte-rendu aux citoyens.

12.2
Villages nourriciers.

Madame Chantal Crête informe les citoyens que la municipalité a adhéré au projet de Villages nourriciers.

13.
PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Certains citoyens partagent des commentaires.

14.
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE la séance soit levée à 21 h 36.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

Jacques Maillé
Maire

Jocelyn Robinson
Directeur général et secrétaire-
trésorier